

A 8 h. 30, en effet, 60 coureurs passent emmenés par Alavoine. A 8 h. 31, suit le groupe de Mose, Hardy, Lesigne, Prudhomme et Loret. A 8 h. 33, Kamm, Rho, et Ripamonti. Vient ensuite à 8 h. 34, Protin et Arnault, et à 8 h. 36, Bertin.

Souffrant d'un épanchement de l'ovaire le parisien Sourjad abandonne. La première catégorie se trouve encore détalée d'un des favoris de la course.

A Vannes, pas de changement
A VANNES, le peloton de tête n'est toujours pas désigné. Il comprend encore 60 coureurs qui, emmenés par Bottechia et Jacquinet passent à 10 h. 15.

A La Roche-Bernard
LA Roche-Bernard, 248 kilomètres. — A 12 h. 18, arrivent Bellanger, Bottechia, Thy, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A Nantes, Dejonghe lâche
91 kilomètres seulement séparent Nantes du terme de l'étape. Les quelques tentatives de Bottechia, n'ayant pas réussi, est un peloton de 50 coureurs qui arrive encore ici au contrôle à 14 h. 48. Muller mène, suivi de l'imposant lot, dans lequel on remarque Bottechia, Tiberghien, Alavoine, Heuschgen, Hétiat et Tiberghien. Trois coureurs Jacquinet, Pratesi et Masson suivent à cinq minutes.

Le touriste routier Hendrickx abandonne. Valazouz passe à 12 h. 31.

A la Chambre

SUITS DE LA PREMIERE PAGE

Les cessions de dommages de guerre

La discussion continue. Les articles 12 et 13 ont été adoptés. Pour l'article 9, la disjonction acceptée provisoirement par le gouvernement et la commission est acceptée.

L'article 9 est adopté. Il est ainsi conçu :
Les fusions et apports en société d'indemnités ou de droit à indemnités de dommages de guerre ainsi que les concessions à titre gratuit, autres que celles entre parents au degré successoral, seront soumis à l'autorisation du tribunal civil suivant la procédure instituée à l'article 2 de la loi du 18 juillet 1922 et dans les conditions prévues à l'article 8 de la présente loi. Les options antérieures contrairement au présent article sont abrogées.

3 milliards 200 millions en Bons de la Défense pour 1924
L'article 10 est adopté. Il est ainsi conçu :
Les obligations de guerre, tant en capital qu'en intérêts conformément à l'article 9 de la loi du 28 février 1923, est fixé pour l'année 1924 à 3 milliards 200 millions de francs. On met aux voix le projet de loi. Le ministre des Finances est autorisé à prendre les engagements à concurrence de 2 milliards de francs pendant l'année 1924, par les modalités prévues à l'article 10 de la loi du 28 février 1923. Les obligations de guerre ou avances sur ces indemnités ne dépasseront pas 500 millions de francs par mois.

Indemnités et avances
On adopte les derniers articles de la loi. En voici le texte : Article 11 : Les dispositions de l'article 12 de la loi du 28 décembre 1923 sont modifiées comme suit : Le ministre des Finances est autorisé à prendre les engagements à concurrence de 2 milliards de francs pendant l'année 1924, par les modalités prévues à l'article 10 de la loi du 28 février 1923. Les obligations de guerre ou avances sur ces indemnités ne dépasseront pas 500 millions de francs par mois.

L'ensemble du projet adopté par 550 voix contre 26
La séance est reprise. Le président fait connaître les résultats du pointage. L'article 3 est adopté par 466 voix contre 25 (applaudissements sur de nombreux bancs). On met aux voix le projet de loi. Le ministre des Finances est autorisé à prendre les engagements à concurrence de 2 milliards de francs pendant l'année 1924, par les modalités prévues à l'article 10 de la loi du 28 février 1923. Les obligations de guerre ou avances sur ces indemnités ne dépasseront pas 500 millions de francs par mois.

L'exportation des capitaux, l'importation des titres
L'ordre du jour appelle la discussion du projet portant prorogation de la loi du 3 avril 1918 et les lois subséquentes réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières. Le projet est adopté. On met aux voix le projet de loi. Le ministre des Finances est autorisé à prendre les engagements à concurrence de 2 milliards de francs pendant l'année 1924, par les modalités prévues à l'article 10 de la loi du 28 février 1923. Les obligations de guerre ou avances sur ces indemnités ne dépasseront pas 500 millions de francs par mois.

L'ensemble de la loi est voté
M. LOUCHEREU proteste une fois de plus contre cette loi que le pays traîne depuis 1918 et qui, selon lui, n'est que le résultat de l'opposition de la loi sur le rattachement du Nord à la Belgique.

M. LOUCHEREU estime que cette loi gêne les citoyens de bonne foi dans leurs affaires et elle ne gêne en rien les fraudeurs qui peuvent exporter impunément tous les capitaux qu'ils veulent en marchandises.

M. Clémentel rétorque que cette loi est une loi de bon sens et d'équité. Elle a été votée à la suite de la discussion des articles 12 et 13 de la loi sur le rattachement du Nord à la Belgique. Elle a été votée à la suite de la discussion des articles 12 et 13 de la loi sur le rattachement du Nord à la Belgique.

La grève des boulangers
Paris, 28. — Hier, le chiffre des ouvriers boulangers en grève était de 865 pour Paris et de 849 pour la banlieue.

Aujourd'hui, on constate une légère diminution des chômeurs, qui ne sont plus que 839 à Paris et 608 en banlieue.

On signale deux incidents cette nuit. Vers 11 heures, deux autres manifestants ont été appréhendés pour entraves à la liberté du travail.

Pour les Sinistrés

UNE CAMPAGNE SE PRODUIRA DANS TOUTE LA FRANCE
Paris, 28. — Les groupements de sinistrés ont décidé de joindre leurs efforts à ceux du groupe des maires des régions dévastées, qui de son côté, vient de décider d'engager une campagne de conférences en faveur de la reconstruction. La première de ces conférences aura lieu à Nantes, sous la présidence de M. Bekmay, maire et député, par MM. Bédier, député, et Taton-Vassal, député, maire de Saint-Mihel, ville qui a été adoptée par la municipalité de Nantes.

Le visage dur et crispé de Brisebarre ne trahissait pas ses émotions. Cependant, son front barré de rides verticales, ses sourcils froncés, son regard dur et implacable, muré dans une impitoyable résolution.

— Anne lui sauta au cou :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

Brisebarre, attristé sans doute par la mort de Finette, paraît peu ému par le repas. Annette, elle, fut presque joyeuse. Elle entra dans la cuisine claire, haute et gaie dans l'âtre, étouffa ses appréhensions, reconforta son espoir d'un bonjour possible, sans oublier toutefois qu'une implacable amitié séparait les braconniers des gendarmes.

— Anne attendait la fin du repas. Elle se pencha vers son père et lui dit :
— Père, dit-elle, le sais que vous m'aimiez bien. Dur nous vous-même et pour moi, vous avez toujours été excellent pour moi, vous ne m'avez jamais contrarié, et ma tendresse, aussi grande qu'elle soit, est encore insuffisante à reconnaître vos bontés.

— Allons, allons, fit le bûcheron passons à table.

LES FETES MUTUALISTES DE LILLE LA PREMIERE JOURNEE

Une séance de travail. -- Visite des habitations de l'Union Mutuelle à Lambersart. -- Une belle manifestation artistique et Théâtre

Les festivités et manifestations mutualistes qui vont se dérouler à Lille et dans la région pour célébrer le 30e Anniversaire de la Fondation de l'Union Départementale et de la Société des Voyageurs et Employés de Commerce, ont commencé hier à Lille, sous les plus heureux auspices et continueront aujourd'hui avec même entrain dans toute la région. Une égale ardeur de solidarité sociale.

ASSEMBLEE DES REPRESENTANTS DE L'UNION
A 3 heures, les membres du Conseil d'administration se réunissent au Grand Hôtel, dans une vaste et riche salle où sont installés les services de l'Union Départementale, 72, Boulevard de la Liberté, à Lille.

Dans la nouvelle assemblée, nous remarquons MM. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité, et M. Léon Robelin, président de la Fédération des Mutualités, président de la Commission de l'Union Départementale et de la Société des Voyageurs et Employés de Commerce, et M. Georges Petit, président de la Société des Voyageurs et Employés de Commerce du Nord.

M. Corbeau, trésorier-adjoint, rend compte de la situation financière au 28 juin 1924. Elle accuse un excédent de recettes de 1.631.732 fr. 40.

Après la lecture de la situation financière, M. Corbeau expose les réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.

En termes délicats et chaleureux, M. Georges Petit souhaite la bienvenue à M. Gaston Roussel, spécialement délégué par le Ministre du Travail et de l'Hygiène, pour le représenter aux fêtes de Lille.

M. Petit fait un éloge mérité de M. Gaston Roussel, fervent mutualiste, faisant preuve d'heureuse initiative dans les œuvres de réalisations rapides, dans l'exercice de ses hautes fonctions. Il signale les éminents services qu'il a rendus à la Mutualité et lui exprime sa reconnaissance.

M. Georges Petit préside l'assemblée, avec sa maîtrise habituelle, entouré de MM. Gaston Roussel, Léon Robelin, Chavin et du délégué du Luxembourg.